

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DELIBERATION n° 2021/07/20-05-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 20 juillet 2021, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

**Vu** le Code de l'Éducation,

**Vu** le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles R2124-64 à R2124-76,

**Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

**Vu** l'avis favorable du Conseil de Faculté du 21 mai 2021,

### DECIDE :

#### **OBJET : Concession de logement par nécessité absolue de service**

Le Conseil d'administration approuve le départ et l'arrivée en remplacement d'un membre du personnel d'Aix-Marseille Université logé au Campus étoile de la faculté des sciences médicales et paramédicales, tel que détaillé en annexe à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 28

Fait à Marseille le 20 juillet 2021,

**Eric BERTON,**  
Président d'Aix-Marseille Université



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE JUILLET 2021

### Attribution concessions de logement PROFIL NAS

Site	Type de concession	Ancien bénéficiaire	Nouveau Bénéficiaire	Caractéristiques du logement	Adresse	Loyer Mensuel	Date d'effet
Faculté des Sciences - campus Etoile	NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE GARDIENAGE	M. X	M. X	Appartement de type 4 de 110 m <sup>2</sup>	52 Avenue Escadrille Normandie Niemen 13013 MARSEILLE	NEANT	01/08/2021

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE JUILLET 2021

### Attribution concessions de logement PROFIL NAS

Site	Type de concession	Ancien bénéficiaire	Nouveau Bénéficiaire	Caractéristiques du logement	Loyer Mensuel	Date d'effet
Faculté des Sciences - campus Etoile	NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE GARDIENAGE	M. X	M. X	Appartement de type 4 de 110 m <sup>2</sup>	NEANT	01/08/2021